



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 29 MARS 2014 A 10 HEURES

Compte-rendu

L'an deux mille quatorze, le samedi vingt-neuf mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance, dans la salle des Illustres à l'Hôtel de Ville, sur la convocation du 26 janvier 2014 et sous la présidence de M. Franck MONTAUGÉ, Député-Maire.

La séance est ouverte à 10 h 00.

Etaient présents : M. Franck MONTAUGÉ, M. Christian LAPREBENDE, M. Serge GONZALEZ, Mme Nadia BAÏTICHE-MOINE, M. Jean FALCO, M. Patrick FUEYO, Mme Cathy DASTE-LEPLUS, Mme Françoise SIMONUTTI, Mme Raymonde BONALDO, M. André LARAN, Mme Nadine AURENSAN, Mme Maryse DELLAC, Mme Bénédicte MELLO, M. Jean PARETI, M. Claude BOURDIL, Mme Joëlle MARTIN, M. Philippe BARON, M. Jean-François CELIER, Mme Gisèle MAUCO, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, M. Jean-René CAZENEUVE, Mme Françoise CARRIE, M. Henri CHAVAROT, Mme Nicole JULLIAN, M. Jean-Claude PASQUALINI, Mme Nasser ZEGHOUANI, Mme Josie RABIER, M. Rui OLIVEIRA SANTOS, M. Pierre TABARIN, Mme Sylvie LASSERRE, M. Julien MOUCHET, Mme Christel DULHOSTE, M. Claude SOUMEILLAN, Mme Joëlle REYNAUD, M. Alexis BOUDAUD

Mme Nasser ZEGHOUANI est élue pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance et fait l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus. Après avoir constaté la présence des 35 élus, il les déclare installés dans leurs fonctions.

M. le Maire cède la présidence de l'assemblée à la doyenne d'âge : Mme Nicole JULLIAN.

M. le Maire :

« A titre de maire, dont le mandat prendra fin dans quelques instants avec le premier vote de cette séance d'installation, je suis très heureux de vous accueillir dans cette salle des Illustres, lieu de notre démocratie locale, pour ce Conseil Municipal empreint, plus que d'ordinaire, de symbolique Républicaine forte.

Dimanche dernier, les citoyennes et les citoyens auscitains se sont exprimés sur les évolutions qu'ils souhaitent que connaisse notre ville au cours des 6 prochaines années. Je tiens à féliciter chacune et chacun d'entre vous pour la reconnaissance qui lui a été apportée par l'expression du suffrage.

Quels que soient les projets que vous ayez portés au cours de la campagne que nous venons de vivre, campagne qui nous a valu une compétition démocratique marquée par le sens du respect mutuel au-delà des différences d'idées, soyez ici et maintenant remerciés pour votre engagement citoyen et par avance pour le temps et l'énergie que vous consacrerez à Auch et à ses habitants au cours du prochain mandat.

L'élection du maire devant se dérouler sous la présidence de notre doyenne d'âge, je demande à Nicole JULLIAN de venir à la place où je me trouve. Et je vais rejoindre la sienne. »

1. ELECTION DU MAIRE

Mme JULLIAN :

« Bonjour à tous et à toutes. C'est avec une profonde émotion que je prends la parole. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait mais également son importance et c'est avec fierté que je préside l'ouverture de ce nouveau Conseil Municipal. »

Mme JULLIAN procède à l'élection du maire, à bulletin secret, à la majorité absolue et fait appel à candidature.

Mme DASTE-LEPLUS, au nom de la liste « Auch nous rassemble », propose la candidature de Franck MONTAUGÉ au poste de Maire.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Mme Sylvie LASSERRE et Mme Nassera ZEGHOUANI sont désignées assesseurs.

Résultat du vote :

Au premier tour de scrutin, M. Franck MONTAUGÉ obtient 29 voix (35 votants ; 5 bulletins blancs ; 1 bulletin nul).

M. Franck MONTAUGÉ est proclamé maire et immédiatement installé dans ses fonctions.

M. Franck MONTAUGÉ prend la présidence de l'assemblée.

M. le Maire :

« Chers collègues,

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je tiens tout d'abord à remercier Nicole JULLIAN pour avoir conduit de main assurée ce début de conseil municipal d'installation. Merci Nicole.

Au moment où je reçois la charge de maire que vous venez de me confier, je veux d'abord vous dire que mon émotion n'est pas moindre qu'en ce 22 mars 2008 où c'était pour moi la première fois.

Je mesure à leur juste valeur à la fois l'honneur et la responsabilité qui sont associés à cette fonction. A la lumière de l'expérience, j'en sais aussi la teneur, l'exigence et avec tout le respect que je veux témoigner aux listes concurrentes, je dis aussi l'exigence accrue mais aussi la force et la vigueur d'entreprendre que confère une victoire au soir du 1^{er} tour. Après l'expression citoyenne de dimanche dernier, cette seconde consultation me suggère une parole, celle d'un grand penseur du Politique, Claude LEFORT (1924-2010), qui s'est intéressé à la nature des régimes politiques et qui a dit qu' « en démocratie, le pouvoir est un lieu vide ».

Par ce jeu des places et l'élection à laquelle nous venons de procéder, le rituel républicain de ce conseil d'installation illustre parfaitement, en tout cas je le ressens comme ça, qu'en démocratie le pouvoir appartient au Peuple et fut-il local, demeure un lieu sans cesse à reconstruire, à recréer et à repenser.

Chers collègues, nous voilà donc en charge, parce que les Auscitains l'ont voulu ainsi, de faire vivre 6 années durant notre démocratie locale, à partir d'un modus vivendi qu'il nous reviendra de construire, à l'écoute permanente de nos concitoyens, dans la diversité de nos personnalités et le respect absolu de chacun que je souhaite ardemment.

Démocratie dont le pouvoir est un lieu à repenser sans cesse nous dit Claude LEFORT. Et comment ne pas faire ici lien de sens avec une élection dont la participation, au plan national comme au plan local, fléchit dangereusement, de scrutin en scrutin.

Je tiens à remercier les 8873 citoyens et citoyennes qui ont fait leur devoir dimanche dernier et je pense aux autres et à la réflexion que nous devons avoir, ici comme ailleurs en France, sur ce fait politique majeur qui questionne notre démocratie républicaine. A cet égard, engagement a été pris et nous y donnerons suite.

Votre décision de me confier la responsabilité de Maire m'engage désormais auprès de l'ensemble des Auscitaines et des Auscitains et il nous revient maintenant, dans le cadre des travaux que nous mènerons au sein des différentes commissions municipales, de mettre en œuvre les orientations voulues par nos concitoyens.

Si la dynamique impulsée ces dernières années nous a permis d'affronter les difficultés de la crise économique, rien n'est acquis pour autant. Nous devons, ensemble, tous ensemble, consolider et amplifier cette dynamique.

Pour cela, nous aurons à relever deux défis majeurs : renforcer l'attractivité économique pour développer l'emploi local et préserver notre qualité de vie.

Dans un contexte de crise et de compétition entre les territoires, il nous faut être toujours plus attractif pour attirer les entreprises et créer des emplois à Auch. C'est indispensable pour que nos jeunes puissent construire leur vie ici et se projeter dans l'avenir.

Par notre action au sein de l'agglomération du Grand-Auch, nous nous attacherons à conforter les secteurs les plus dynamiques de l'économie locale comme le tourisme, l'aéronautique, le commerce, l'artisanat et les services.

Nous favoriserons également l'émergence de nouvelles filières contribuant à la nécessaire transition énergétique et écologique et à l'émergence de nouveaux domaines économiques à fortes perspectives de croissance comme celui du numérique.

Mais le développement de notre ville doit aussi bénéficier à tous les Auscitains et contribuer à améliorer leur qualité de vie. Nous avons la chance de vivre dans une ville à taille humaine, permettant de prêter attention à chacun. C'est une richesse que nous tenons à préserver.

Par nos décisions et notre action, Auch devra rester cette ville accueillante, bienveillante et solidaire pour tous nos concitoyens. Une ville où chacun peut se loger à un coût abordable, se déplacer dans les meilleures conditions, se sentir en sécurité, accéder à une santé de qualité, s'épanouir grâce aux loisirs, à la culture, au sport et à l'éducation.

Nous continuerons aussi à faire d'Auch une ville plus écologique et toujours plus agréable, soucieuse de préserver son environnement et son patrimoine exceptionnels pour le bien-être des générations actuelles et futures.

Je remercie les très nombreux Auscitaines et Auscitains qui ont apporté leurs suffrages à ces orientations.

Mais je n'oublie pas que beaucoup d'autres citoyens se sont aussi portés sur des projets différents de celui que j'ai défendu.

A ces Auscitaines et à ces Auscitains, aux conseillers municipaux qui les représentent aujourd'hui au sein de notre Assemblée, je veux dire que le respect de la diversité des convictions, la libre expression des idées inspirées par la recherche de l'intérêt général constitueront le cadre de l'éthique républicaine que je veillerai en permanence à préserver dans le fonctionnement du conseil comme des commissions qui lui sont associées.

Je souhaite respectueusement la bienvenue à chacune et chacun des nouveaux conseillers qui composent désormais notre assemblée.

Et je tiens à remercier tous les conseillers sortants qui ont œuvré pour faire progresser notre ville au cours des 6 années passées et pour certains d'entre eux depuis plus longtemps encore.
Permettez-moi de prendre quelques instants pour les citer, l'engagement public dans la durée et le travail qui a été le leur le justifient pleinement :

Gilbert SOURBADERE
Maurice SALLES
Ghyslaine LASSUS
Isabelle AVEZAC
Jean-Pierre ESPIAU
Angèle LEGER
Christian LAFFITTE

Joëlle MELLIER
Georges FORGET
Marie-Thérèse LE PAPE
Joan BENARD
Anne-Marie BILLAC
Jean-François DESPAX
Khadija OUELHADJ

Abdellatif BENJEDDOUR
Rose-Marie MIOTTI
Roland STURMEL
Florence GIROIR
Henri SANTISTEVA
Nathalie RATA

Merci à chacun d'entre vous, aux citoyens actifs et exemplaires qu'ils ont été au service de notre cité !
Ces réalisations, ces services quotidiens à la population, ont aussi été rendus par des fonctionnaires territoriaux animés par les principes et les valeurs du Service Public auxquels nous sommes très attachés.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur action !

Je sais pouvoir compter sur eux pour la mise en œuvre des futurs projets !

Elus, citoyennes et citoyens, fonctionnaires, c'est tous ensemble, par le dialogue, le travail et dans le respect mutuel que nous donnerons à Auch l'avenir qu'elle mérite !

Je vous remercie. »

2. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. le Maire propose de fixer à 10 le nombre d'adjoints, comme dans le Conseil Municipal précédent, et comme bien entendu la loi le permet.

- *délibération adoptée par 35 voix POUR* -

3. ELECTION DES ADJOINTS

M. le Maire propose la liste des adjoints et adjointes suivante :

- M. Christian LAPREBENDE
- M. Serge GONZALEZ
- Mme Nadia BAITICHE-MOINE
- M. Jean FALCO
- M. Patrick FUEYO
- Mme Cathy DASTE-LEPLUS
- Mme Françoise SIMONUTTI
- Mme Raymonde BONALDO
- M. André LARAN
- Mme Nadine AURENSAN

M. le Maire demande s'il y a d'autres candidatures.
Il n'y a pas d'autre candidature.

Il fait donc procéder à l'élection des adjoints, à bulletin secret, à la majorité absolue, aidé des deux assesseurs désignés par le conseil municipal : Mme Sylvie LASSERRE et Mme Nassera ZEGHOUANI

La liste détaillée ci-avant obtient au premier tour de scrutin 28 VOIX (35 votants ; 6 bulletins blancs ; 1 nul).
Les 10 adjoints ainsi élus sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

M. le Maire, sur la base de l'élection des adjointes et des adjoints à laquelle le conseil vient de procéder, annonce l'ordre des adjoints ainsi que les délégations qui leur seront confiées :

- 1^{er} adjoint : Christian LAPREBENDE, *chargé de l'urbanisme, des travaux, du patrimoine, de la voirie et de l'accessibilité*
- 2^{ème} adjoint : Serge GONZALEZ, *chargé de l'environnement, du cadre de vie et de la propreté urbaine*
- 3^{ème} adjoint : Nadia BAITICHE-MOINE, *chargée de l'Agenda 21 et du Plan climat énergie territorial*
- 4^{ème} adjoint : Jean FALCO, *chargé de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement et des relations avec les usagers des services publics locaux*
- 5^{ème} adjoint : Patrick FUEYO, *chargé de l'habitat et du logement social*
- 6^{ème} adjoint : Cathy DASTE-LEPLUS, *chargée de l'éducation, de la réussite scolaire et des relations avec l'enseignement secondaire et supérieur*
- 7^{ème} adjoint : Françoise SIMONUTTI, *chargée de la participation citoyenne*
- 8^{ème} adjoint : Raymonde BONALDO, *chargée des relations avec le commerce et l'artisanat, de la tranquillité publique et de la vie des quartiers*

9^{ème} adjoint : André LARAN, *chargé du sport et des loisirs*

10^{ème} adjoint : Nadine AURENSAN, *chargée des affaires générales et des ressources humaines*

M. le Maire ajoute qu'il sera amené à désigner des conseillers municipaux délégués.

Cela sera le cas de :

Henri CHAVAROT *délégué à la promotion de la culture occitane*

Gisèle MAUCO *déléguée aux relations internationales, jumelages et coopérations décentralisées*

Claude BOURDIL *délégué à la gestion budgétaire et financière et au développement intercommunal*
Rapporteur du budget

M. TABARIN félicite M. le Maire de cette élection qui le reconduit à la tête de l'assemblée municipale.

Il considère que dans la liste des adjoints qui a été présentée, il n'a noté personne s'occupant d'économie alors que M. le Maire met l'économie au cœur de son programme. Certes, c'est du ressort peut-être davantage de la communauté d'agglomération, malgré tout, ce n'est peut-être pas inintéressant que l'on puisse ici en discuter aussi.

Il relève que M. le Maire a mis en avant, à juste titre, la faible participation aux élections et le fait que le taux d'abstention a sensiblement augmenté à Auch entre les deux derniers scrutins. Il a bien noté l'intention de M. le Maire de prendre des initiatives dans ce domaine, ce qui lui paraît un point important, relativement débattu pendant la campagne. Il remarque également que deux adjointes seront, dans ce domaine, chargées l'une de la participation citoyenne et l'autre de la vie des quartiers. Cela nécessitera sans doute qu'une explication soit apportée sur la différence entre l'un et l'autre.

Sur dernier point, M. TABARIN évoque la question de la démocratie au sein de l'assemblée municipale : il y a et c'est bien normal, une majorité, et 7 élus d'opposition, de sensibilités diverses. Lors du précédent mandat, les 6 élus d'opposition représentaient 33 % des électeurs et les 7 élus d'opposition, aujourd'hui, et cela est lié à la façon dont s'est déroulé le scrutin, représentent 48 %, ce qui mérite, selon lui, et c'est sa demande, que M. le Maire regarde ce qui peut être fait pour que la participation des élus minoritaires soit la meilleure possible et la prise en compte de leurs propositions ou les modalités d'expression ou les modalités de travail qui peuvent être les leurs, puissent faire l'objet d'une réflexion qui tienne compte des éléments qu'il vient d'évoquer.

M. le Maire indique que M. TABARIN a, lui-même, répondu à la question qu'il pose par rapport à l'économie. C'est effectivement une compétence agglomération. C'est la loi. Pour autant, le conseil municipal d'Auch ne s'est jamais interdit, comme il a pu en faire l'expérience pendant 6 ans, d'évoquer les questions économiques qui importent au premier chef, la ville, partie intégrante de l'agglomération. Il ajoute qu'il sera amené à nommer des conseillers municipaux délégués pour les différents domaines pour lesquels des vice-présidents de l'agglomération sont issus du Conseil Municipal d'Auch. Et l'économie en fait partie. Il souhaite que l'on puisse aborder les questions économiques, l'emploi étant une question majeure, et le problème n° 1 non seulement à Auch mais pour notre pays dans son ensemble. Pour ce qui est de la participation citoyenne, et du fait qu'il y ait une adjointe en charge de la participation citoyenne et une adjointe en charge de la vie des quartiers, il indique que l'on ne met pas les mêmes notions derrière les deux libellés ; il sera donc amené à préciser les choses. Ce sont deux responsabilités qui se complètent et qui en aucun cas ne se recouvrent.

Quant à la demande émise par M. TABARIN à partir du constat qu'il fait des résultats de l'élection, M. le Maire indique qu'une réflexion sera menée pour voir ce qui peut éventuellement être fait. Ce qui est certain, c'est que la loi, donne une majorité confortable à la liste arrivée en tête, pour pouvoir exercer, développer ses engagements comme les citoyens majoritairement l'ont voulu.

Il remercie M. TABARIN pour son expression.

Mme DELLAC :

« La situation politique nationale est difficile et inquiétante, l'on mesure la dureté de la crise sociale pour de nombreuses familles qui se sentent écoutées ou qui s'écartent de leurs droits à la citoyenne.

C'est une situation qui est marquée par le désaveu de la politique gouvernementale. Désaveu de l'austérité et de la baisse des revenus du travail, salaires et cotisations sociales compris.

Malgré le contexte, la liste conduite par Franck MONTAUGE a été élue dès le 1^{er} tour avec 52% de voix.

C'est le résultat d'un travail efficace et reconnu par les Auscitains, mené depuis 1977 et régénéré lors du mandat écoulé.

C'est le résultat aussi d'une liste de large rassemblement dès le 1^{er} tour dans laquelle les communistes se sont engagés et ont mené la campagne avec détermination.

Forts de la confiance accordée par les Auscitains, les élus communistes et républicains s'impliqueront et travailleront avec comme objectif : l'intérêt général et comme feuille de route : le projet 2014-2020.

Notre commune doit être, par le développement des services publics, de tous les services ouverts à la population, par la richesse du travail des associations, à l'intervention des citoyens, au travail des élus et des employés communaux le bouclier social pour les habitants, pour résister à l'austérité et faire vivre la fraternité, la solidarité...

Dans cette situation les élus communistes et républicains prendront leurs responsabilités pour être des points d'appuis, de résistance aux politiques néolibérales, ils seront à côté de ceux qui résistent, qui luttent pour une société plus juste et plus humaine. »

M. le Maire répond qu'il partage ce point de vue, notamment par rapport à la question de la situation sociale, à Auch, comme ailleurs dans notre pays. Une des réponses est, évidemment, le travail, l'emploi, donc, la question du développement économique de la ville, pour ce qui nous concerne, et de notre pays.

« Nous avons pris des engagements fermes sur cette question et cela sera encore une fois la priorité de notre action pour les six ans à venir, à l'agglomération en particulier, mais aussi à la ville et pour la ville. »

Il partage également le souhait exprimé en matière de protection sociale. La ville continuera à développer en direction de la population, des personnes et des familles en grande difficulté, des politiques d'action sociale et de solidarité de haut niveau, dans le souci des moyens publics consacrés à cette action-là. C'est un trait caractéristique des politiques qui sont menées à Auch depuis des décennies - et nous n'entendons pas les sacrifier - tout en réaffirmant que la voie privilégiée pour l'intégration de tout citoyen à la vie locale et à la vie nationale, c'est le travail.

Il remercie Mme DELLAC pour cette déclaration.

Mme REYNAUD indique, au nom de « L'Alternative, le Front de G'Auch », qu'elle se place délibérément dans une vision prospective pour Auch et pour son avenir.

« Il me semble que ce que l'on peut retenir de cette campagne, c'est qu'il y a une dynamique citoyenne qui est en marche et il va falloir, effectivement, que nous puissions y répondre. Je considère que je suis l'élue anti-politique d'austérité de cette assemblée et je vais utiliser le porte-voix que m'ont attribué ceux qui nous ont soutenus pour le faire savoir.

Je souhaite que soient mis en place des espaces de parole et de représentations plus novateurs.

Je vais en faire rapidement et expressément la demande.

Je vais aussi souhaiter expérimenter d'autres modalités de représentations afin que la parole des citoyens soit prise en compte tout au long de la mandature. Je vous remercie. »

M. le Maire comprend et partage le positionnement prospectif qu'a évoqué Mme REYNAUD, lorsque, collectivement comme c'est le cas du conseil municipal, il s'agit de construire l'avenir d'un territoire, d'une ville, mais on ne peut se contenter que de cela.

Pour construire un avenir souhaitable, il est nécessaire de penser en terme de prospective et de prendre au présent, dans le court terme, les bonnes décisions pour que, justement, l'avenir soit profitable au plus grand nombre. Conjuguer le court terme, le moyen terme et le long terme et raisonner en terme prospectif, c'est une méthode de pensée qui nous anime, qui m'anime en particulier, depuis que je suis en responsabilité de Maire.

Nous aurons des sujets à aborder où la dimension prospective du devenir du territoire sera le cœur de la démarche, comme en particulier, la question du schéma de cohérence territoriale, qui va devenir un sujet majeur, parce qu'il déterminera beaucoup d'aspects de ce que deviendra le territoire, à la fois de la ville et de l'agglomération, à échéance de quinze-vingt ans. Une affaire extrêmement importante.

Pour ce qui est du sens que Mme REYNAUD souhaite donner à son statut de conseiller municipal : « anti-austérité, ... », M. le Maire comprend et partage ce point de vue. En effet, qui peut souhaiter que les choses s'aggravent, soient plus difficiles pour le plus grand nombre ? Personne. Il s'inscrit également dans cette perspective, dans cette nécessité d'accès du plus grand nombre, et en particulier de ceux qui sont dans la difficulté, à une condition meilleure, notamment, une fois encore, par l'accès à l'emploi sur le territoire et dans la ville.

Il la remercie de s'être exprimée de la sorte.

M. OLIVEIRA SANTOS :

« Bonjour tout le monde, Messieurs Dames, Chers collègues. Permettez-moi de dire tout d'abord deux mots sur moi parce que je suis ému d'être là. Je suis tout nouveau. Le fait d'être là aujourd'hui, me permet de mesurer le poids des responsabilités que l'on va donc avoir à traiter pendant le mandat. Cette formalité d'être là aujourd'hui, bien évidemment, nous retombe à tous sur la tête, même pour ceux qui sont déjà habitués à ce genre d'événements et c'est surtout parce que nous avons de fortes attentes de la part des citoyens qui nous ont élus.

Je voulais tout d'abord me réjouir de la place accordée dans le programme de M. Franck MONTAUGÉ et la liste « Auch nous rassemble », à l'écologie et à la transition écologique. Nous pensons qu'il faut donner des signes d'espoir à la population. Aujourd'hui, on subit des assauts de toutes parts qui mettent en danger la démocratie participative et nous croyons donc fortement que l'écologie politique peut donner un espoir, qui est peut être une solution à la crise qui nous menace, qui nous guette aujourd'hui.

Je me réjouis donc, et je prends l'engagement avec les Auscitains et avec mes collègues avec lesquels, je suis certain, nous pouvons travailler ensemble pour faire d'Auch une ville d'avenir. Merci à tous. »

M. le Maire remercie M. OLIVEIRA SANTOS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.